

Augustin Ngirabatware purgera sa peine au Sénégal

Alain Gauthier

CPCR, 23 juillet 2021

Condamné par le TPIR à 30 ans de prison, Augustin NGIRABATWARE, ancien ministre du Plan au moment du génocide et gendre de Félicien KABUGA, sera transféré au Sénégal pour y purger sa peine.

Augustin NGIRABATWARE avait failli être arrêté en France mais grâce à des complicités, il avait réussi à fuir. C'est en Allemagne qu'il sera finalement arrêté en 2007 puis remis au TPIR.

A noter que M. NGIRABATWARE a écopé récemment de deux années de détention supplémentaire pour avoir cherché à corrompre et intimider des témoins : il pensait pouvoir faire annuler sa condamnation pour génocide.

Quelques Rwandais acquittés par le TPIR sont toujours en attente d'un pays d'accueil. Parmi eux, Prottais ZIGIRANYIRAZO, connu pour le surnom de « monsieur Z », frère d'Agathe HABYARIMANA. Il a ten-

té à plusieurs reprises d'obtenir un visa pour la France où vivent sa femme et deux de ses enfants, mais la Cour administrative d'appel de Nantes a refusé de lui accorder ce sésame. En effet, il y aurait « *risque de trouble à l'ordre public* » si la France accueillait une personnalité membre de l'Akazu anormalement acquittée en appel par le TPIR.

Prochaine échéance pour les victimes du génocide, le procès de Claude MUHAYIMANA aux assises de Paris du 22 novembre au 17 décembre. Devrait suivre celui de Laurent BUCYIBARUTA, ancien préfet de Gikongoro, du 9 mai au 1^{er} juillet 2022. Mais à ce rythme-là, nous sommes loin du compte. Toutes les personnes poursuivies en France pour génocide ne pourront être jugées et cette perspective nous est insupportable. Le président MACRON a fait des promesses à Kigali : nous attendons toujours une réponse à la lettre

que le CPCR a adressée au Président Alain GAUTHIER, président du
de la République. CPCR